



Air France

PETITION

Transport Aérien : Plus de TAXES



Le gouvernement français envisage une augmentation significative de la taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA), également connue sous le nom de "taxe Chirac", dans le cadre du projet de loi de finances 2025 et réalisera des amendements pour la tarification, ce qui pourra être revu à la hausse annuellement.

Le ministère de l'Économie et des Finances prévoit d'augmenter la TSBA, l'objectif étant de récupérer **un milliard d'euros supplémentaire grâce à cette hausse.**

Cette hausse ciblerait principalement les

passagers à haute contribution et les vols long-courriers.

- En classe affaires, la taxe pourrait être plus que triplée selon la distance parcourue.
- En classe économique, elle pourrait être multipliée jusqu'à 8 fois, également en fonction de la distance.
- Pour un trajet de plus de 5 000 km, la taxe pourrait passer de 8 à 25 euros en classe économique, et de 63 à 200 euros en classe affaires.

Les conséquences pour le secteur aérien sont dramatiques, **surtout pour Air France-KLM**, le plus gros contributeur, qui a collecté plus de 140 millions d'euros de TSBA en 2023. Les compagnies françaises et Air France KLM ne pourront pas absorber seules cette hausse et devront, de fait, augmenter les prix des billets.

Cette hausse pourrait affecter la compétitivité des compagnies françaises et entraîner une fuite du trafic vers d'autres hubs européens, notamment celui d'Istanbul.

Autres sujets à l'étude : L'aviation d'affaires avec une taxe pouvant atteindre 3000 euros par passager en jet privé et pour les vols vers les DOM et intra-européens, c'est encore en discussion.

Cette mesure s'inscrit dans un contexte de débats environnementaux, où des associations comme le Réseau Action Climat plaident pour une taxation accrue du transport aérien.

En matière de décarbonation, nous n'avons pas à avoir honte de notre industrie et de notre compagnie. Depuis plusieurs années, Air France KLM s'est inscrit activement dans la décarbonation, consacrant une partie majeure de ses investissements dans le renouvellement de la flotte et des innovations.

La CFECGC_UNAC s'oppose à cette nouvelle taxe, qui impactera inévitablement les salariés d'Air France.

La **FNEMA CFECGC** (Fédération Nationale de l'Encadrement des Métiers de l'Aérien) s'oppose également à cette hausse, craignant des conséquences négatives sur l'emploi et la compétitivité du secteur (Compagnie aérien, sociétés de handling, catering...).

Nous sommes tous concernés, salariés PS PNC PNT, clients :

Signons la pétition : « JE VEUX CONTINUER A VOYAGER EN AVION » <https://chng.it/GXzzwvwRf2>

Anne Sarocchi-Vildy
Secrétaire Générale UNAC

Laurence Demigné
Secrétaire Générale CFECGC Air France

